

La Direction générale de la pratique de la Société canadienne de psychologie : à la défense des intérêts de la psychologie partout au Canada

The Practice Directorate of the Canadian Psychological Association: Psychology advocacy across Canada

Andrea S. Piotrowski

Volume 40, Number 4, Winter 2015

Améliorer l'accès aux psychothérapies au Québec et au Canada : expériences de pays francophones

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1036092ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1036092ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (print)

1708-3923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Piotrowski, A. S. (2015). La Direction générale de la pratique de la Société canadienne de psychologie : à la défense des intérêts de la psychologie partout au Canada. *Santé mentale au Québec*, 40(4), 43–50.

<https://doi.org/10.7202/1036092ar>

Article abstract

Increasing access to psychological services across Canada has long been a focus of national and provincial/territorial psychology advocacy bodies. The Practice Directorate (PD) of the Canadian Psychological Association (CPA) is comprised of representatives from each of the advocacy psychology associations and a representative from CPA. Its mandate is to increase the efficiency and effectiveness of psychology advocacy by sharing information and collaborating on initiatives across Canadian jurisdictions. This commentary highlights past, present, and future initiatives of the PD through policy statements, campaigns, public education, surveys, and training opportunities aimed at supporting advocacy in increasing access to psychological services for all Canadians.

La Direction générale de la pratique de la Société canadienne de psychologie : à la défense des intérêts de la psychologie partout au Canada

Andrea S. Piotrowski^a

RÉSUMÉ Depuis longtemps, les organismes nationaux, provinciaux et territoriaux de défense des intérêts de la psychologie militent pour l'amélioration de l'accès aux services psychologiques au Canada. La Direction générale de la pratique (DGP) de la Société canadienne de psychologie (SCP) est composée de représentants de chaque association de psychologues vouée à la défense de la psychologie et d'un représentant de la SCP. Elle a comme mandat d'accroître l'efficacité et l'efficacités des activités de représentation, en partageant de l'information et en collaborant avec les provinces et les territoires du Canada. Le présent commentaire précise les initiatives passées, présentes et futures, dirigées par la DGP par le truchement d'énoncés de politique, de campagnes, de sensibilisation du public, de sondages et de possibilités de formation visant à appuyer les activités de représentation en vue d'améliorer l'accès aux services psychologiques pour le bien de tous les Canadiens.

MOTS CLÉS activités de représentation, services psychologiques, Canada, accès, pratique

The Practice Directorate of the Canadian Psychological Association: Psychology advocacy across Canada

ABSTRACT Increasing access to psychological services across Canada has long been a focus of national and provincial/territorial psychology advocacy bodies. The Practice Directorate (PD) of the Canadian Psychological Association (CPA) is

a. Présidente, Direction générale de la pratique, Société canadienne de psychologie.

comprised of representatives from each of the advocacy psychology associations and a representative from CPA. Its mandate is to increase the efficiency and effectiveness of psychology advocacy by sharing information and collaborating on initiatives across Canadian jurisdictions. This commentary highlights past, present, and future initiatives of the PD through policy statements, campaigns, public education, surveys, and training opportunities aimed at supporting advocacy in increasing access to psychological services for all Canadians.

KEYWORDS advocacy, psychological services, Canada, access, practice

Introduction

Défendre les intérêts de la profession de psychologue est essentiel à une époque où les disciplines qui fournissent des services de santé mentale ne cessent de se diversifier. Même si l'objet des activités de représentation au nom de la profession est souvent le même dans toutes les parties du pays (c.-à-d. accroître l'accès aux psychologues et aux services psychologiques), dans certains cas, les initiatives de représentation sont propres à une province ou à un territoire en particulier.

Qu'est-ce que la Direction générale de la pratique ?

La Direction générale de la pratique de la Société canadienne de psychologie (SCP) a comme mandat d'accroître l'efficience et l'efficacité des activités de représentation au nom de la psychologie par la mise en commun de l'information et la collaboration à différentes initiatives. La Direction générale de la pratique a été créée en 2009 à la suite de discussions entre le Conseil des sociétés professionnelles de psychologues (CSPP) et la SCP, dont l'objet était l'élaboration d'une compréhension commune des lacunes et des besoins en matière de défense des intérêts de la profession de psychologue au Canada. La Direction générale de la pratique est composée d'un représentant de chaque association professionnelle de psychologues provinciale et territoriale et d'un représentant de la SCP. Elle est financée par la SCP ainsi que par les contributions des associations membres et du CSPP. Le conseil de la Direction générale de la pratique est dirigé par un président désigné parmi les représentants d'associations provinciales et territoriales de psychologues, et est appuyé dans son travail par un gestionnaire et par le personnel de la SCP. Bien que les initiatives de représentation nationale (p. ex., activités de lobbying auprès du gouvernement fédéral,

contacts avec les grands employeurs nationaux) soient du ressort de la SCP, les initiatives de représentation nationale sont aussi présentées à la Direction générale de la pratique.

Le mandat de la Direction générale de la pratique s'articule autour d'une vision commune, sur laquelle elle s'appuie pour répondre aux besoins de représentation de la psychologie dans toutes les provinces et les territoires du Canada (<http://www.cpa.ca/practitioners/practice-directorate/>). Dans ses activités de défense des intérêts, la Direction générale de la pratique s'intéresse à différentes questions législatives, réglementaires et juridiques, à la sensibilisation du public et au soutien de la pratique. Son mandat consiste plus précisément à appuyer et à faciliter les activités de représentation dans les provinces et les territoires en :

- coordonnant et centralisant l'information et les ressources liées à l'exercice de la psychologie au pays (p. ex. campagnes de représentation, information sur les champs de pratique et les lois régissant l'exercice de la psychologie, législation et modifications apportées aux lois, qui ont une incidence sur la pratique de la psychologie);
- coordonnant des initiatives et des stratégies de représentation communes, qui peuvent être mises en œuvre dans toutes les provinces et les territoires (p. ex., campagnes de sensibilisation du public visant à améliorer la compréhension du rôle et de la contribution de la psychologie à la santé et au bien-être des Canadiens);
- organisant de la formation sur la représentation et le leadership pour les dirigeants des associations de psychologues des provinces et des territoires.

Politiques et actions soutenues par la Direction générale de la pratique

Les associations membres trouvent utiles les politiques ou les énoncés de position soutenus par la Direction générale de la pratique lorsqu'elles font des activités de représentation auprès du gouvernement et des principaux intervenants. Plusieurs gouvernements provinciaux et territoriaux sont plus disposés à examiner une proposition si celle-ci a déjà été mise en œuvre dans une autre province ou un autre territoire, ou si elle est appuyée par d'autres provinces ou territoires, ou par la SCP. Voici des exemples de politiques et d'énoncés de position soutenus par la Direction générale de la pratique (<http://www.cpa.ca/practitioners/practicedirectorate/>):

- Tous les Canadiens, quel que soit leur revenu, ont le droit à des services psychologiques;
- Tous les Canadiens ont le droit de travailler dans un milieu de travail sain sur le plan psychologique;
- Les services de santé mentale et les interventions comportementales offerts par le régime public doivent recevoir un financement équivalent à celui des services de santé physique financés par l'État en fonction du fardeau de la maladie;
- La Direction générale de la pratique appuie fortement les efforts visant à mieux comprendre les commotions cérébrales dans le sport et les loisirs et à les diminuer;
- La Direction générale de la pratique appuie le concept selon lequel les services axés sur le patient font en sorte que le patient reçoit le bon service, au bon moment et par le bon fournisseur;
- La Direction générale de la pratique considère le rétablissement comme un aspect essentiel de la vie des Canadiens qui souffrent de problèmes de santé mentale et de comportement, et croit qu'il doit faire partie de toute la gamme de programmes de soutien et de services offerts au Canada;
- La Direction générale de la pratique estime que le diplôme de doctorat doit être la norme d'éducation nationale pour l'octroi du droit d'exercer la psychologie au Canada;
- La Direction générale de la pratique soutient le modèle d'éducation et de formation de docteur en psychologie (D. Psy.);
- La Direction générale de la pratique soutient la création d'internats et de stages pour les étudiants, les internes et les résidents en psychologie au Canada.

Initiatives passées et en cours

En plus de partager de l'information et des stratégies avec les associations provinciales et territoriales et avec la SCP, la Direction générale de la pratique élabore des projets, qui sont susceptibles d'intéresser la plupart des provinces et des territoires et de les aider dans leurs activités de représentation. Le gestionnaire de la Direction générale de la pratique est également disponible pour aider les différentes associations dans leurs projets de représentation et lors des campagnes électorales provinciales/territoriales.

En 2011, la Direction générale de la pratique a mené l'une de ses plus importantes initiatives en commandant un sondage EKOS, qui visait à recueillir des données sur les attitudes des Canadiens à l'égard

des psychologues et de l'accès aux services psychologiques. Dans le cadre du sondage, les personnes interrogées ont dit faire confiance aux psychologues lorsqu'il s'agit de traiter des problèmes de santé mentale de diverses natures, et que ce qui les empêche surtout de recourir aux services d'un psychologue est leur coût. Les données sont résumées selon la province, le territoire et le pays. Les résultats du sondage se trouvent à l'adresse <http://www.cpa.ca/polls/>.

Fondée sur une campagne qui a vu le jour au Manitoba en 2012, l'initiative « Ayez votre santé mentale » a été développée et étendue par la SCP pour devenir une campagne nationale, à laquelle plusieurs associations membres de la Direction générale de la pratique ont participé avec grand succès de 2012 à 2015. Dans le cadre de cette campagne, qui a eu lieu en février de chaque année, un site Web, comportant des liens menant vers chacune des associations, a été créé. À partir de ce site Web, les membres et le public ont eu l'occasion d'envoyer par voie électronique une lettre, dans laquelle ils adressaient aux politiciens des provinces, des territoires et du pays, une série de recommandations relatives à l'accès aux services psychologiques. Les médias sociaux (Twitter, Facebook) ont aussi aidé à dynamiser la campagne. Avec la participation de la SCP et des provinces, des personnalités ont été invitées à partager sur Twitter et Facebook une photo d'elles-mêmes portant le t-shirt de la campagne, qui arborait le slogan « Canada's Psychologists helping to Mind Your Mental Health ». Plusieurs associations membres de la Direction générale de la pratique continuent à organiser des activités pour le Mois de la psychologie en février, comme des conférences publiques, des expositions d'œuvres d'art ainsi que des rencontres avec les médias et des communiqués traitant de la psychologie.

Par ailleurs, le public exprime souvent sa frustration devant la couverture inadéquate que réservent beaucoup de régimes privés d'assurance-maladie complémentaire aux services psychologiques. La Direction générale de la pratique a cofinancé un rapport sur les prestations d'assurance-maladie complémentaire destinées aux services psychologiques et sur les tendances futures des modèles utilisés par les assureurs privés. Le rapport conclut que cette branche de l'industrie des assurances se préoccupe surtout de limiter les coûts, au lieu de travailler dans l'optique de l'amélioration de la santé. Cela laisse croire que, pour accroître la couverture des services psychologiques par les assureurs, il faut sensibiliser les employeurs qui souscrivent une assurance complémentaire auprès d'un assureur privé. À la lumière des

résultats du rapport, la SCP a élaboré une trousse d'outils, qu'elle met à la disposition des associations désireuses de rencontrer des employeurs de leur province ou leur territoire pour sensibiliser les décideurs aux prestations de soins de santé et aux économies qu'ils pourraient faire s'ils donnaient la possibilité aux employés qui ont besoin d'aide psychologique d'être traités adéquatement et en temps opportun. Ce travail a abouti à une autre initiative de la SCP, dont l'objectif est d'améliorer l'accès aux services psychologiques par le truchement des régimes publics et privés d'assurance-maladie. Ces actions semblent avoir porté leurs fruits. En effet, en 2014, le gouvernement fédéral a décidé de doubler le montant des prestations pour les services psychologiques offerts aux centaines de milliers d'employés de la fonction publique fédérale, et à leurs familles. Avec les initiatives de représentation menées dans les provinces et les territoires, la Direction générale de la pratique et la SCP sont sûres que l'accès aux psychologues s'améliorera pour le bien des Canadiens.

Pour donner suite au souhait des associations membres, la Direction générale de la pratique a organisé une conférence sur le leadership en janvier 2016 au cours de laquelle les associations et les chefs de file de la psychologie ont appris comment « agir stratégiquement et penser politiquement ». La conférence a visé à former les participants et à leur fournir des ressources, en vue d'étendre les compétences en matière de leadership et de représentation à la grandeur du pays.

L'avenir

Au Canada, pour les parents (Lee *et al.*, 2014), les enfants (Eichstedt *et al.*, 2014; Hunsley *et al.*, 2014), les étudiants de niveau postsecondaire (Nunes *et al.*, 2014) et les adultes (Roberge *et al.*, 2014), les services psychologiques sont très peu accessibles. Le rôle du psychologue est en train de changer dans le système de soins de santé, comme en témoignent l'intégration des psychologues aux équipes de soins primaires (p. ex., Chomiennie *et al.*, 2011) et différentes initiatives visant à accroître l'accès à la psychothérapie par l'intermédiaire de programmes financés par le gouvernement (notamment au Québec; Bradley & Drapeau, 2014). Devant l'évolution des programmes de santé mentale et des interventions comportementales, il est important d'offrir au consommateur, dans un délai raisonnable, des services efficaces, fondés sur des preuves. La psychologie a un rôle important à jouer dans la pro-

motion de programmes nouveaux et novateurs, capables d'améliorer l'accès aux services psychologiques.

La représentation est un effort de collaboration. Il arrive souvent qu'une initiative mise en œuvre avec succès dans une province ou un territoire soit prise en considération et adoptée par d'autres. La structure de la Direction générale de la pratique favorise la collaboration du milieu de la psychologie partout au pays autour d'un objectif commun, celui de fournir à tous les Canadiens les services psychologiques dont ils ont besoin. La Direction générale de la pratique s'efforce de soutenir des projets originaux mis sur pied dans les provinces et les territoires, de coordonner toutes les initiatives qui se présentent pour défendre nos intérêts communs et d'élaborer des ressources qui peuvent être utilisées à grande échelle. Grâce au travail de la Direction générale de la pratique, des comités de la SCP et des autres intervenants, les données liées à la pratique, les résultats des sondages, les documents de représentation et le soutien du personnel sont mis à la disposition des associations provinciales et territoriales et de leurs membres.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur la Direction générale de la pratique à <http://www.cpa.ca/practitioners/practicedirectorate/>.

Remerciements

Un merci tout spécial à Karen Cohen, Sam Mikail, Rhonda Matters, Pierre Bérubé et Amy Barnard, qui ont révisé le présent article.

RÉFÉRENCES

- Bradley, S. & Drapeau, M. (2014). Increasing access to mental health care through government-funded psychotherapy: The perspectives of clinicians. *Psychologie canadienne*, 55(2), 80-89. doi: 10.1037/a0036453
- Chomienne, M. H., Grenier, J., Gaboury, I., Hogg, W., Ritchie, P. & Farmanova-Haynes, E. (2011). Family doctors and psychologists working together: doctors' and patients' perspectives. *Journal of Evaluation in Clinical Practice*, 17, 282-287. doi: 10.1111/j.1365-2753.2010.01437.x
- Eichstedt, J. A., Collins, K. A., Phoenix, E., Haensel, H. & Dozois, D. A. (2014). The management of childhood anxiety disorders in Ontario's public mental health system. *Psychologie canadienne*, 55(2), 90-100. doi: 10.1037/a0035103
- Hunsley, J., Ronson, A., Cohen K. R. & Lee, C. M. (2014). Psychological services for children and youth: A survey of Canadian practitioners. *Psychologie canadienne*, 55(2), 117-125. doi: 10.1037/a0031551

- Lee, C. M., Smith, P. B., Stern, S. B., Piche, G., Feldgaier, S., Ateah, C. & Chan, K. (2014). The international parenting survey-Canada: Exploring access to parenting services. *Psychologie canadienne*, vol. 55, n° 2, 110-116. doi: 10.1037/a0036297
- Nunes, M., Walker, J. R., Syed, T., De Jong, M., Stewart, D. W. & Provencher, M. D. The Mobilizing Minds Research Group. (2014). A national survey of student extended health insurance programs in postsecondary institutions in Canada: Limited support for students with mental health problems. *Psychologie canadienne*, 55(2), 101-109. doi: 10.1037/a0036476
- Roberge, P., Fournier, L., Menear, M. & Duhoux, A. (2014). Access to psychotherapy for primary care patients with anxiety disorders. *Psychologie canadienne*, vol. 55, 60-67. doi: 10.1037/a0036317